

Lettre d'information de l'Association paroles croisées autour de la mort – APCM – N°2 – mars 2023



## Édito

### Les vivants face à la fin de vie

Quel que soit l'âge de la fin de vie, nombreux sont les sentiments, les questions, les appréhensions qu'elle suscite : choix des personnes, des traitements, accompagnement, soulagement de la douleur physique et psychique, soins palliatifs, aide médicale à mourir, dignité...

Soucieux d'être au cœur de l'actualité (La Convention citoyenne qui se déroule de décembre jusqu'à fin mars, voir ci-dessous), nous vous avons proposé un questionnaire et des rencontres en mars, pour recueillir vos points de vue : paroles exprimées, écoutées, partagées, relayées...

Merci à ceux qui nous ont déjà répondu et/ou se sont inscrits.

Bien sûr, nous vous en communiquerons la teneur.

Respectueux des convictions de chacun, il ne s'agit surtout pas pour nous de prendre parti mais de refléter des opinions, des débats, oh combien essentiels pour nous tous !

**Claudine Nollet  
Jean-Pierre Bougnoux  
Groupe Fin de vie**

## Cent trente et un participants à notre assemblée générale du 22 novembre 2022

**V**ous avez, cette fois encore, été nombreux à répondre à ce temps fort de la vie de l'Association paroles croisées autour de la mort (APCM) qu'est l'assemblée générale.

Nous étions 131 personnes, adhérents ou invités, et 32 personnes nous avaient transmis leurs pouvoirs pour les votes. Nous vous en remercions vivement. La présence de plus de la moitié de nos adhérents confirme le bien-fondé de notre action.



Nous vous avons présenté les travaux, réflexions et propositions de l'année dans les différents groupes de travail et les commissions thématiques. Ils sont l'aboutissement des échanges entre nous et avec vous.

A cette occasion, nous vous avons demandé vos souhaits de sujets pour la suite.

Vos retours ont été très riches. Ils se concentrent autour de cinq axes :

- Comment susciter les échanges sur la mort avec ses proches (parents, enfants, amis...) avant ou après un décès ?
- Mieux connaître les modalités des accompagnements de fin de vie (soins palliatifs, choix possibles...)
- Mieux maîtriser le cadre juridique (volontés anticipées, modalités légales d'un enterrement, lieux de cérémonie, dons d'organes, diverses modalités pour les cendres...)



- Organiser des cérémonies d'obsèques différentes (enterrements plus écologiques, de nouveaux lieux pour les cérémonies et les cimetières...)
- Quels liens entre l'APCM et la coopérative et les autres partenaires (CCAS, associations...)?

Les membres du conseil d'administration et des commissions se réuniront en séminaire au mois de mai pour travailler sur toutes les expressions recueillies et tenter d'y répondre au mieux.

### Réflexions et perspectives

Déjà, en plus des actions détaillées dans les articles ci-dessous, d'autres rendez-vous vous sont proposés :

- le groupe Cafés mortels va organiser trois rencontres à Angers, Sainte-Melaine-sur-Aubance, Bellevigne-en-Layon...
- la commission conférence prépare pour l'automne une conférence-débat sur le thème "*Quels lieux pour les morts ?*"

Enfin, vous êtes toujours invités à transmettre vos idées, réflexions, propositions auprès d'un des membres du CA ou par mail à l'APCM ([apcm.asso@proton.me](mailto:apcm.asso@proton.me)) et/ou à nous rejoindre dans l'un ou l'autre des différents groupes existants.

L'assemblée générale a ouvert une parenthèse dans son déroulement. Celle de 2021 avait, en effet, mandaté le conseil d'administration pour écrire les statuts et choisir le nouveau nom de

l'association. Mission accomplie. Présentés en assemblée générale extraordinaire au cours de la soirée, les statuts déclinant les finalités de l'APCM ont été adoptés à l'unanimité.

**Élise Belliard Beaussier**  
Présidente de l'APCM

### Cotisation 2023 : n'oubliez pas !

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2023, il est encore temps ! Pour mémoire le montant de la cotisation n'a pas changé en 2023. Il est de :

- 20 € pour l'année ;
- 30 € ou plus pour une cotisation de soutien.

Le conseil d'administration propose, pour les personnes ayant des ressources modestes ou pour une adhésion à partir de septembre 2023, une cotisation de : - 7 € ;

Vous pouvez régler par chèque à l'ordre de l'APCM que vous retournerez à : APCM 37bis, rue Julien-Riotteau 49800 Trélazé ou par virement au Crédit Mutuel, IBAN : FR76 1027 8394 0700 0211 9640 101 ; BIC : CMCIFR2A. Indiquez le nom et le prénom dans l'objet du virement

### Les aventures de Renée...

Je suis missionnée par l'association : il faut organiser un pot amical en fin d'assemblée générale. Me voici butinant dans les rayons d'un supermarché en recherche des produits idéaux pour régaler les participants à l'assemblée générale.

En fin de circuit je me présente à la caisse. Je demande à la dame qui officie une facture au nom de l'association.

- Quel est le nom de votre association ? Paroles croisées, au pluriel, autour de la mort
- Paroles... Croisées... autour... de...
- Comment vous écrivez « lamor » : l'a.m.o.r. ?
- Olé ! Effectivement, notre association est bien un lieu de rencontres mais pas vraiment celles imaginées par cette dame à l'âme hispanique ! Décidément, l'implication dans cette association réserve bien des surprises !!!



## Une Convention citoyenne sur la fin de vie ?

**F**in mars début avril, la Convention citoyenne sur la fin de vie remettra son rapport sur la question posée par le gouvernement : « Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? »

Dans une démarche de démocratie participative, les 185 participants tirés au sort travaillent depuis décembre sur ce sujet complexe, à la jonction de l'intime et du collectif. Ils ont pu questionner des personnes « expertes » :

- Membres du gouvernement et du Parlement, rapporteurs, dont Alain Claves, ancien député et membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) pour la dimension politique.
- Représentants des cultes, francs-maçons, philosophes pour la dimension spirituelle.
- Acteurs de terrain : personnels soignants et bénévoles, dont la Société française d'accompagnement aux mourants (SPAF), et Jusqu'à la mort accompagner la vie (JALMAV) pour la dimension médicale.

Avec des focus

- Aide active à mourir : deux points de vue militants SPAF, Aide à mourir dans la dignité (ADMD) et six expériences étrangères : Belgique, Suisse, Pays-Bas, Québec, Oregon, Italie.
- Souffrances réfractaires : six regards (soignants, bénévoles, représentants des familles).
- Sédation profonde et continue : Régis Aubry, médecin, membre du CCNE.

Au cours de leurs délibérations, ils ont cerné les questions prioritaires, dressé la liste de leurs consensus, de leurs dissensus.

Il s'agit d'établir un diagnostic, de proposer des solutions d'évolution sur le fonctionnement des services de soins palliatifs et sur la question de l'aide active à mourir actuellement interdite.

Le 19 février, ils ont achevé la phase de délibération et ont voté les premières orientations. Jusqu'au 2 avril, ils vont développer leurs propositions et harmoniser leur réponse à la question posée par le gouvernement. Nous vous invitons vivement à consulter les apports, les débats en séance plénière – percutants – accessibles sur le site :

<https://conventioncitoyennesurlafindevie.lecese.fr/>

**Huguette Guillet**

**L'ERE** : La réflexion sur la fin de vie est menée au niveau régional par l'Espace de réflexion éthique des Pays de la Loire : il a organisé huit événements. Des vidéos ou comptes-rendus sont disponibles sur son site : <https://www.erepl.fr/conferences-debats-sur-la-fin-de-vie/>

## Lire et échanger autour de la mort

La commission ressources documentaires étoffe la bibliographie qui s'articule autour de quatre axes : Notre rapport à la mort – Penser la fin de vie – Rites funéraires – Deuil.

Cette bibliographie sera mise en ligne sur le site.

Parmi les livres sélectionnés certains sont consultables au local.

Des permanences sont assurées deux jours par mois, durant lesquelles vous pouvez venir poser vos questions sur l'association, sur les documents et échanger.

La première rencontre-lecture aura lieu le 23 mai de 19h à 20h30 : il s'agit de présenter et d'échanger sur les problématiques évoquées dans *La mort à vivre* de Catherine Vincent autour de témoignages de professionnels ou non ayant accompagné des personnes jusqu'à leur dernier soupir.

Ces activités ont lieu au 12A, avenue Pierre-Mendès-France à Avrillé.

Nous vous proposons d'étoffer la commission ressources documentaires en créant un groupe de lecteurs. Il s'agit de lire des livres proposés par la commission et d'en rédiger une fiche de lecture. Ceci serait fait à votre rythme, sans obligation d'assister aux réunions de la commission. Des rencontres ponctuelles pourraient être organisées si vous le souhaitez. Une façon de participer à la vie de l'association de manière plus légère. N'hésitez pas à nous contacter par mail : [apcm.asso@proton.me](mailto:apcm.asso@proton.me)

**Lire – voir – écouter**

### Comment parler de la mort aux enfants

Romano Hélène, 2020, *Il était une fois la mort*, in *Dialogue*, 2020/2 (n° 228), p. 101-119

<https://www.cairn.info/revue-dialogue-2020-2-page-101.htm?contenu=article>

A partir d'exemples concrets l'auteure nous rappelle l'importance de parler de la mort aux enfants que ce soit au moment d'un décès ou en dehors de tout contexte de deuil. Elle nous invite à comprendre le ressenti et les questions des enfants, les réponses à y apporter. Elle évoque entre autres la mort d'un proche handicapé, d'un frère ou d'une sœur ou une mort brutale. L'auteur insiste sur l'importance des mots, du réconfort, et le fait de considérer l'enfant comme une personne quel que soit son âge.

**Myriam Bérot**



Permanence au local :  
11 et 13 mai ; 16 et 25 mai ; 13 et 15 juin  
de 16h00 à 19h00

### Invitation au premier ciné-débat le 30 mars à 20h aux 400 Coups : *Alma Viva*

La commission Ciné-débat propose aux adhérents de l'association, et à tout public, des séances de films ayant un rapport avec la mort, suivies de débats avec des personnes invitées sur le sujet visionné, en collaboration avec le cinéma Les 400 Coups à Angers.

La première séance, en avant-première, est prévue le 30 mars prochain, à 20 heures pour le film *Alma Viva* de Cristèle Alves Meira, en présence de la réalisatrice, qui s'est montrée vivement intéressée par notre association.

## A l'agenda

### Mars

30 : ciné-débat à 20h aux 400 Coups à Angers<sup>(1)</sup>

### Avril

11 : permanence accueil<sup>(2)</sup>

13 : permanence accueil<sup>(2)</sup>

### Mai

16 : permanence accueil<sup>(2)</sup>

23 : rencontre-lecture au local, 19h-20h30<sup>(3)</sup>

25 : permanence accueil<sup>(2)</sup>

### Juin

13 : permanence accueil<sup>(2)</sup>

15 : permanence accueil<sup>(2)</sup>

- (1) Voir page 4

- (2) Les permanences accueil ont toutes lieu de 16h à 19h au local de l'association

12A, avenue Mendès-France à Avrillé – arrêt de tram : Bois-du-Roy.

- (3) Voir page 4